**Motion du 20 novembre 2019**
Les verts, Hauterive

# Objet: Pour des manifestations responsables sur le territoire de la commune

Les autorités communales sont officiellement soucieuses de la problématique des déchets. En effet, l'article 1.2 du Règlement communal relatif à la gestion des déchets (du 26 mars 2018) indique que la commune se donne les moyens d'éviter autant que possible la production de déchets, de réduire au minimum la quantité de déchets à incinérer et d'encourager toute mesure de réduction des déchets.

Le cas particulier des manifestations est mentionné dans l'art. 3.5 du même règlement :

> ***Art.3.5*** *Manifestations : Le mode de collecte des déchets produits lors du déroulement de manifestations, les filières d'élimination et le financement des coûts de ces opérations sont définis dans l'autorisation délivrée par la commune aux organisateurs.*

Les Verts demandent donc la mise en application de ce règlement dans le cas concret des manifestations organisées sur le territoire communal.

# Demande

Par la présente, les motionnaires demandent au conseil communal d'étudier la possibilité de conditionner l'autorisation de manifestations sur le territoire communal au respect d'une charte visant à limiter l'impact des manifestations sur l'environnement. Cette charte pourrait contenir les éléments suivants (liste non exhaustive) :

- La désignation d'un responsable "déchets et entretien du site" lors de chaque manifestation.
- L'exigence d'un tri sélectif des déchets.
- L'exigence d'une utilisation exclusive de vaisselle réutilisable (mise à disposition par la commune ou louée à l'extérieur).
- L'interdiction d'utiliser des pailles ou des touillettes en plastique.
- Des références pour trouver des conseils d'organisation (p.ex. manifestation-verte.ch).
- La suite donnée en cas de non-respect de cette charte (amende, non renouvellement de l'autorisation, etc.)

D'avance, nous remercions le Conseil Communal d'Hauterive pour la suite qu'il apportera à cette motion.

Michèle Gillard
pour le groupe des Verts d'Hauterive

Références


- Règlement communal (Hauterive) relatif à la gestion des déchets https://www.hauterive.ch/fileadmin/sites/hauterive/files/documents/2019/Reglements/Gestion_des_dechets.pdf
- Aigle, comment organiser une manifestation respectueuse de l'environnement: https://www.aigle.ch/data/dataimages/Upload/Environnement/Guide-eco-responsable-Juin-2015.pdf
- Pour des manifestations vertes. https://manifestation-verte.ch